
OBSERVATIONS

RELATIVES A UN *Longicorne* DÉCRIT ET FIGURÉ PAR
M. DUPONCHEL.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 17 novembre 1841.)

M. DUPONCHEL a publié dans le tome vi^e de nos Annales, page 309, pl. XII, sous le nom de *Purpuricenus Loreyi*, un insecte encore rare dans les collections, et dont un exemplaire, en tout semblable à celui qui a été figuré, m'a été donné récemment par M. HUBERT, Entomologiste de Rouen. Comparé à l'individu que possède M. DUPONCHEL, j'ai pu me convaincre qu'il appartenait effectivement à son espèce : mais, ainsi que je crois le lui avoir fait observer, il doit être rangé parmi les *Eburies*, et non avec les *Purpuricènes*, dont il ne se rapproche guère que par la couleur. Les premiers, en effet, se distinguent facilement par des caractères consistant principalement : 1^o dans les antennes, qui sont plus longues que le corps dans les deux sexes, et velues ; 2^o dans les élytres, glabres, allongées et tronquées à leur extrémité, avec les angles de la troncature plus ou moins saillants ; 3^o dans la forme de l'écusson, qui est très court et arrondi postérieurement ; 4^o enfin dans les pattes, qui sont longues et armées, aux cuisses intermédiaires et postérieures, d'assez fortes épines.

Ces caractères, faciles à saisir, ne se rencontrent dans aucune espèce du genre *Purpuricenius*, tandis qu'ils sont exactement reproduits dans l'insecte de M. DUPONCHEL, qui a négligé de les faire ressortir dans sa description et dans son dessin. Toutefois, il faut le dire pour la justification de ce savant Lépidoptériste, l'insecte dont il s'agit, par la disposition et l'éclat de ses couleurs, a, au premier aspect, une analogie frappante avec les *Purpuricènes*, et bien d'autres que lui, ne collectant que les espèces indigènes, auraient pu commettre l'erreur que je signale aujourd'hui.

J'ajouterai à ces observations, que l'insecte qui en fait l'objet n'étant pas orné de taches en relief, couleur d'ivoire, comme la majeure partie des espèces du genre *Eburia*, devra nécessairement former une division à part, et être rangé près de la *Venusta*, que M. DEJEAN a placée à tort parmi les *Eriphus*.

L'individu que je possède a été trouvé vivant au Havre; mais il y a lieu de présumer qu'il est exotique, comme ses congénères.